

Qu'est ce qu'un Conseil de Développement ?

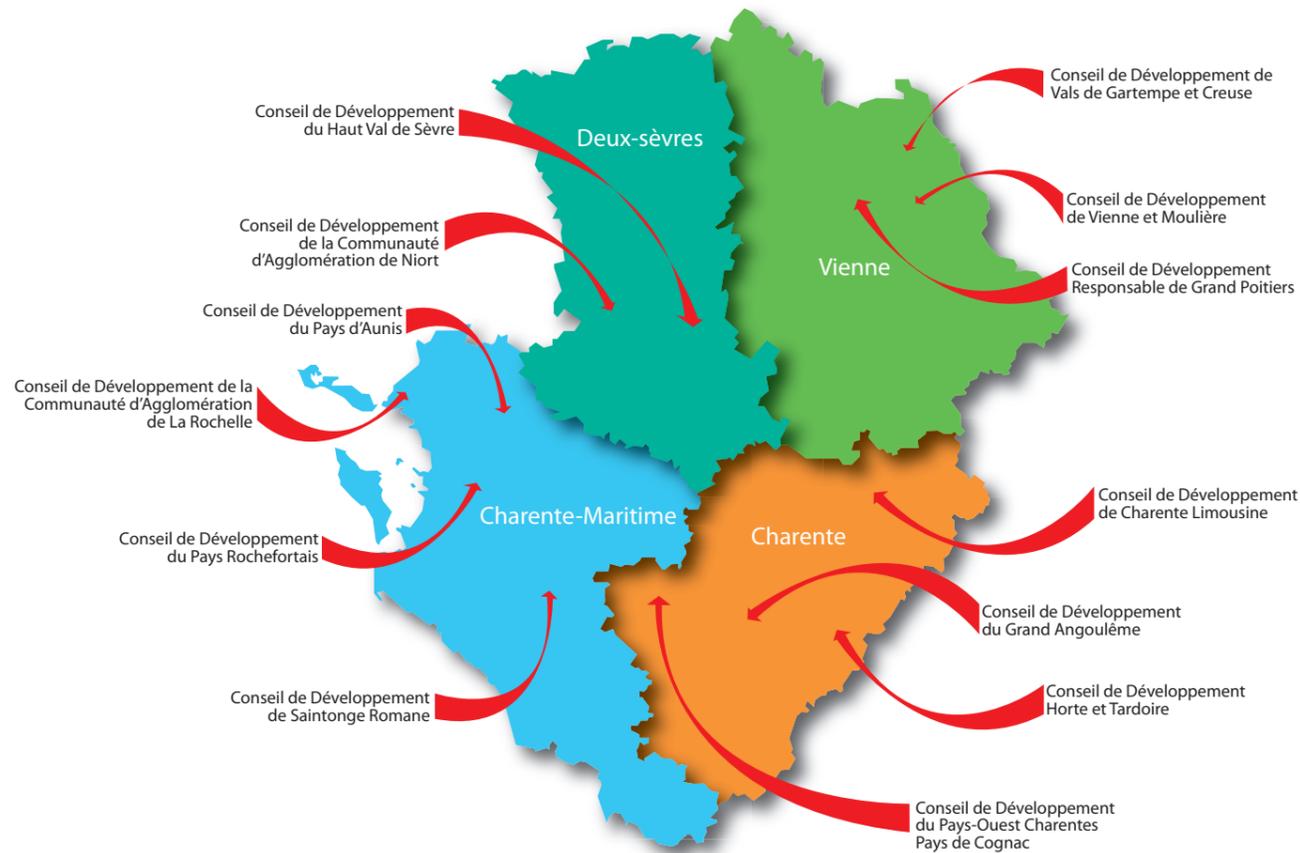
Les Conseils de Développement sont des instances participatives composées de citoyens et d'acteurs du territoire qui œuvrent auprès des élus des Communautés d'Agglomération et des Pays. Ils ouvrent des lieux de débat sur les grands enjeux de développement et d'aménagement du territoire, contribuent au dialogue entre les différentes composantes de la société civile et favorisent la participation des citoyens aux projets de territoire.

Les Conseils de Développement en place depuis la loi Voynet de 1999 peuvent être de compositions et de formes très variées.

Pour en savoir + : www.conseils-de-developpement.fr



Adhérents à la Coordination Régionale des Conseils de Développement



Conception & Réalisation CRCCDD - Mai 2014

Contactez la Coordination Régionale des Conseils de Développement
Mail : coordinationregionalecddpoitoucharentes@orange.fr



LETTRE OUVERTE DE LA COORDINATION REGIONALE DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT POITOU CHARENTES



La Coordination Régionale des Conseils de Développement est un lieu d'échange et de partage d'expériences entre les conseils adhérents. Elle s'est donné comme objectif d'être un appui à la prise en compte par les collectivités de la légitimité de la participation du citoyen aux réflexions et à l'élaboration des politiques publiques en matière économique, sociale, environnementale... sur leur territoire de vie.

Instances consultatives représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, associatifs, les Conseils de développement, créés par la « loi Voynet » de 1999, confortés récemment par la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (MAPAM), ont montré leur capacité à relayer auprès des responsables politiques urbains et ruraux les préoccupations de la société civile et des acteurs du territoire, ainsi qu'à s'ouvrir à des publics diversifiés. Ils se sont affirmés comme forces de propositions et ont fait la preuve de leur utilité pour enrichir la qualité du débat public local et apporter de la valeur ajoutée à l'élaboration des politiques publiques des collectivités.

« QUELLE PLACE POUR LES HABITANTS ET LES ACTEURS LOCAUX DANS LA CONSTRUCTION DES TERRITOIRES DE VIE ? »

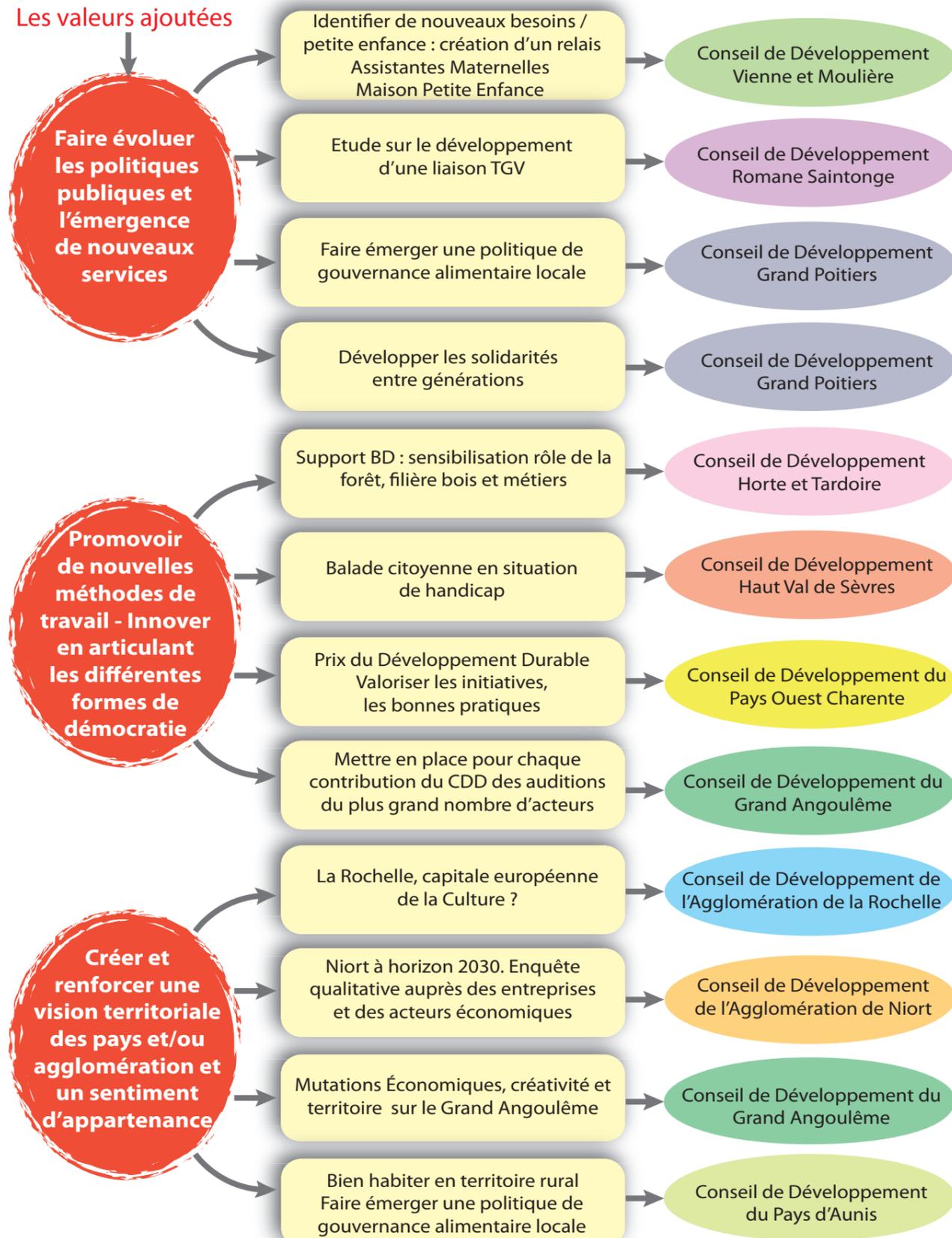
Les membres de la coordination régionale ont élaboré une « lettre ouverte » adressée aux élus des communes, des futurs pôles territoriaux, des communautés d'agglomération et plus largement à tous les acteurs de la Région Poitou-Charentes pour témoigner que les Conseils de Développement, peuvent par leurs actions :

- 1) accompagner l'émergence de nouvelles politiques et de nouveaux services
- 2) expérimenter et faire connaître les méthodes innovantes de la pratique démocratique
- 3) contribuer à l'appropriation par les citoyens des problématiques de gestion et de développement qui impactent souvent leur quotidien...

... et inviter à prendre en compte la dimension citoyenne dans la construction des politiques publiques pour les années à venir.

Conseils de Développement de Pays et d'Agglomération de Poitou-Charentes. Quelles valeurs ajoutées ? Quelle utilité sociétale ?

Les Conseils de Développement sont des facilitateurs, des passeurs de paroles qui participent au décloisonnement et à la réflexion partagée entre habitants, acteurs, élus et administrations et sont également des forces de propositions.



« Comment mieux associer les habitants et les acteurs locaux à la vie de leurs territoires? »

1) L'expertise citoyenne comme facteur de démocratie

Devant la crise de confiance actuelle des citoyens vis-à-vis des milieux politique et économique, il convient de repenser leur place. L'expertise citoyenne est une véritable valeur ajoutée dans l'action publique et la vie des territoires.

La coordination régionale des Conseils de Développement Poitou-Charentes vous interroge :

Dans quelles conditions, reconnaissez-vous l'expertise d'usage des habitants ?
Estimez-vous qu'elle peut s'exercer en amont, comme en aval lors d'évaluation ?
Comment associez-vous la société civile aux instances décisionnelles ?
Quels sont les espaces et modes d'expression offerts aux habitants de votre territoire ?

2) L'évolution des outils de mobilisation

Renforcer la citoyenneté et augmenter le pouvoir d'agir des habitants est une exigence démocratique pour permettre au plus grand nombre de devenir acteur des évolutions de la société. Mais si encourager une démarche participative est une nécessité, accompagner la mobilisation des habitants reste un réel défi.

La coordination régionale des Conseils de Développement Poitou-Charentes vous interroge :

Quelles conditions favorisent selon vous, l'implication des habitants et le développement de leur capacité à agir ?
Sur quels dispositifs entendez-vous vous appuyer pour faire entendre la voix de TOUS les habitants : jury citoyens, référendums populaires locaux, forums locaux... ?
Comment envisagez-vous de faire évoluer les dispositifs qui ont montré leurs limites en matière de participation citoyenne : enquêtes publiques, commissions locales des usagers des services publics... ?
Quels outils de communication et d'information favorisant le débat et l'implication envisagez-vous pour favoriser une meilleure information des habitants : réseaux sociaux, site web, presse institutionnelle, compte rendus de mandat... ?

3) Les moyens des Conseils de développement

La coordination régionale des Conseils de Développement Poitou-Charentes vous interroge :

Sans moyens (humains et /ou financiers), les conseils de développement ne sauraient jouer leur rôle dans les territoires. Quels moyens entendez-vous mettre à la disposition du conseil de développement de votre territoire ?
Quels espaces d'expression doivent être proposés aux conseils de développement sur les territoires : article dans journal intercommunal, page sur site web, prise de paroles lors des conseils communautaires... ?

4) Le droit à la formation des citoyens

Cette question dépasse les seuls Conseils de développement. Mais leur expérience montre que la qualité du débat public est largement tributaire de la capacité des citoyens à assimiler la complexité des politiques publiques, et à se familiariser avec les outils et méthodes de la participation. Des outils peuvent être développés en ce sens dans sur les territoires.

La coordination régionale des Conseils de Développement Poitou-Charentes vous interroge :

Quelles mesures d'éducation populaire et d'accompagnement envisagez-vous de mettre en place pour développer la sensibilisation et la responsabilisation des habitants ? Y compris pour les « sans voix » ?
Comment entendez-vous sensibiliser et renforcer la construction collective de l'action pour l'intérêt général et dépasser « l'entre-soi » des instances participatives et des instances délibératives ?